

Message sur la CI et la capitalisation de la Banque mondiale: Une politique étrangère cohérente sur le changement climatique est nécessaire !

Berne, 19 février 2020. **Le Conseil fédéral a adopté aujourd'hui deux messages centraux qui sont contradictoires en matière de climat : Dans le cadre de la coopération internationale (CI 2021-2024), jusqu'à 400 millions de francs suisses seront alloués chaque année pour lutter contre la crise climatique dans les pays en développement. Dans le même temps, l'augmentation de capital de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, qui investissent des milliards dans de grands projets à forte intensité de CO2, va encore aggraver la crise climatique.**

Le changement climatique met en péril les progrès réalisés à ce jour en matière de développement dans le Sud. Les plus pauvres, en particulier, sont de plus en plus touché-e-s par les inondations, les sécheresses généralisées et les mauvaises récoltes, ainsi que par la montée du niveau des mers. Pour éviter que la situation ne se détériore, l'Accord de Paris sur le climat demande donc des fonds « nouveaux et supplémentaires ». Le financement de la lutte contre le changement climatique vise à réduire les gaz à effet de serre dans les pays en développement et à protéger de ses conséquences les personnes les plus pauvres, qui sont particulièrement touchées par la crise climatique.

Le Conseil fédéral entend désormais utiliser à cette fin jusqu'à 400 millions de francs par an provenant des crédits-cadres de la coopération au développement (CD). « Ce qui semble évident à première vue, à y regarder de plus près, s'avère être un paquet trompeur », déclare Jürg Staudenmann du groupe de réflexion sur la politique de développement Alliance Sud. Parce que la protection du climat au détriment de la coopération au développement n'améliore pas les conditions de vie immédiates des plus pauvres. Au contraire : si l'argent doit être utilisé pour la réduction des émissions et l'adaptation au changement climatique au lieu de la réduction de la pauvreté, il en manquera pour les tâches essentielles de la coopération au développement. Cela est particulièrement vrai pour les investissements urgentement nécessaires dans l'éducation ou la santé, et pour le renforcement de la société civile.

Plus contradictoire encore est l'augmentation de capital de la Banque mondiale - à savoir la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et la Société financière internationale (SFI) ainsi que la Banque africaine de développement - que le Conseil fédéral cherche à réaliser avec le deuxième message, adopté en même temps. Car, comme le souligne Christian Lüthi, directeur de l'Alliance Climatique, « *la Banque mondiale et la Banque africaine de développement continuent d'investir dans de grands projets d'infrastructure et d'agriculture industrielle orientés vers l'exportation qui alimentent davantage la crise climatique.* »

L'augmentation de capital de 20 milliards de dollars US, selon un communiqué de presse de la Confédération, vise notamment à contribuer à ce que « *les deux institutions entendent redoubler d'efforts en vue [...] de lutter contre le changement climatique et de s'adapter à ses conséquences* » semble cynique au vu du rôle joué jusqu'à présent par la Suisse dans leurs organes de direction : Entre 2016 et 2018 - c'est-à-dire après la conclusion de l'Accord de Paris sur le climat de 2015 - les banques de développement ont engagé l'équivalent d'environ 4 milliards de francs suisses pour financer directement des centrales électriques au pétrole et au gaz. « *La Suisse a accepté les 38 projets de ce type au lieu d'investir l'argent dans des systèmes d'énergie renouvelable !* », critique Elmar Grosse Ruse du WWF Suisse. Cela ne contredit pas seulement l'Accord de Paris sur le changement climatique, mais montre également l'incohérence de la politique étrangère suisse en matière de changement climatique : malgré les récentes promesses faites en matière de climat, le groupe de la Banque mondiale en particulier, qui comprend la BIRD et la SFI, aura encore investi trois fois plus d'argent dans les combustibles fossiles que dans les énergies renouvelables en 2019.

Il est maintenant au Parlement d'exiger du Conseil fédéral la cohérence politique nécessaire en matière de politique climatique et de politique étrangère. La coopération au développement peut et doit également soutenir des projets climatiques dans les pays en développement, mais seulement dans la mesure où ils sont adaptés aux besoins des plus pauvres et améliorent directement leurs conditions de vie. En outre, la Suisse s'est engagée à Paris en 2015 à fournir des fonds « nouveaux et supplémentaires » pour le financement effectif du climat ; pour la protection du climat, il ne faut pas compromettre les tâches essentielles de la coopération au développement. Dans le même temps, la Suisse doit également assumer sa responsabilité internationale à l'égard des banques de développement : Si elle veut participer à leurs augmentations de capital, elle doit à l'avenir plaider clairement en faveur d'une politique climatique cohérente en matière de prêts, afin de favoriser la transition des énergies fossiles vers les énergies renouvelables.

Pour plus d'informations :

(D/F) Christian Lüthi, Directeur de l'Alliance Climatique Suisse
christian.luethi@klima-allianz.ch ; 076 580 44 99

(D) Elmar Grosse Ruse, chef de projet Climat et énergie, WWF Suisse
Elmar.GrosseRuse@wwf.ch ; 078 745 23 41

(D/F) Jürg Staudenmann, expert en climat, Alliance Sud
juerg.staudenmann@alliancesud.ch ; 079 152 41 72